



Hilde Vernailen
Président

Notre Manifeste de l'assurance mutuelle européenne (MAME) fait son chemin: lors d'une audition au Comité économique et social européen, à l'occasion d'une conférence organisée à Rome par la Présidence italienne de l'UE, lors de réunions avec des députés européens ou sur invitation des services de la Commission européenne, le MAME aide efficacement l'AMICE à présenter ses arguments solides pour une pleine reconnaissance de la contribution de notre secteur et une réglementation juste et appropriée.

Chers collègues,

Je note avec grande satisfaction que les institutions européennes ont entamé les discussions sur notre Manifeste de l'assurance mutuelle européenne et les propositions politiques qu'il contient. Cela nous incite à redoubler d'ardeur pour promouvoir notre secteur, valoriser ses accomplissements et préserver les conditions indispensables à sa prospérité.

Ce travail doit toutefois s'étendre au-delà de Bruxelles. Il importe que le plaidoyer de l'AMICE en faveur d'une meilleure reconnaissance de l'intérêt de notre secteur pour les citoyens, la société et l'économie, ainsi que son combat pour obtenir un cadre juridique favorable et approprié, soient relayés et complétés par une action nationale, c'est-à-dire par chacun de nous.

Au Royaume-Uni, six mois avant les élections parlementaires, l'Association for Financial Mutuals a édité un Manifeste pour les mutuelles financières et la Building Societies Association a publié une étude sur la diversité des entreprises de services financiers: ce n'est pas une coïncidence. Bon nombre des observations et propositions politiques contenues dans ces documents font écho à l'esprit (et à la lettre) de notre Manifeste: «... Reconnaissance de la valeur... Réglementation appropriée et proportionnée pour chaque forme juridique d'organisation... Suppression des obstacles à la mobilisation de capitaux... Abaissement des barrières à l'entrée».

L'Union belge des associations d'assurances mutuelles (UAAM) fait par ailleurs équipe avec plusieurs partenaires (FNMF, GEMA, ROAM et FOV) en vue de produire le MAME en français et en néerlandais, pour un plaidoyer national plus efficace.

Je vous encourage vivement à utiliser le MAME dans votre environnement national, avec les instances gouvernementales, régulatrices et parlementaires. Personne d'autre que vous ne peut défendre avec autant de compétence et de force nos convictions et idées pour un marché de l'assurance diversifié, centré sur le client, durable et mutuellement bénéfique.

Une synthèse du Manifeste est en cours de traduction dans d'autres langues, mais si vous souhaitez transposer l'ensemble des arguments de notre secteur pour un travail de plaidoyer dans votre langue, nous pouvons vous fournir gratuitement la maquette éditoriale et graphique du MAME. Et l'AMICE sera toujours là pour vous soutenir dans vos efforts...

Hilde Vernailen

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Un nouveau membre à l'AMICE Page 2
- Infos Plaidoyer Page 3
- Infos Assistance Page 4
- Infos Promotion Page 4
- Calendrier de l'AMICE 2015 Page 6
- Événements extérieurs - Calendrier 2015 Page 6

Un nouveau membre à l'AMICE

Le Conseil de l'AMICE a accueilli un nouveau membre espagnol lors de sa dernière réunion du 4 novembre; Nous avons demandé à FIATC de se présenter aux autres membres de l'AMICE.

FIATC SEGUROS OU LA MUTUELLE QUI S'EST RÉINVENTÉ

FIATC est une mutuelle fondée en 1930. Elle commercialise des contrats d'assurance dans tous les secteurs, à l'aide de plusieurs canaux de distribution, et possède des bureaux dans tout le pays. Le secteur phare pour la mutuelle est la Santé, qui représente 31 % de son portefeuille. Afin de renforcer ce secteur, en 2011 FIATC a ouvert le centre de soins *Clínica Diagonal*, à Esplugues de Llobregat (Barcelone), un bâtiment flambant neuf équipé des technologies les plus modernes et couvrant presque toutes les spécialités médicales.



Ces dernières années, le secteur Vie a pris de l'importance chez FIATC — celui-ci représente actuellement 21 % de son portefeuille — et, au sein du secteur Vie, les contrats d'assurance vie-épargne proposant des plans d'épargne-retraite et les contrats d'assurance à prime unique. FIATC propose également aux particuliers une assurance Auto, le produit le plus traditionnel, qui représente 15 % du portefeuille ; une assurance Habitation, récemment actualisée ; une assurance Décès, avec une croissance de 11% en 2013 ; et des assurances variées parmi lesquelles les assurances voyage, ski, navigation ou équitation. Concernant les contrats d'assurance pour les entreprises, le portefeuille FIATC comprend des produits pour l'Industrie, pour la Responsabilité Civile, un contrat multirisques Affaires qui est modulable et peut être adapté.

Pour ce qui est de la commercialisation, FIATC fonctionne avec plusieurs canaux de distribution, elle a recours à des courtiers et des agents d'assurance, et emploie également des équipes propres qui assurent la vente personnalisée et à distance sur internet et par téléphone. Pour offrir ses services aux 800.000 assurés et 4.000 médiateurs, FIATC emploie 850 personnes.

Une adaptation constante

FIATC voit le jour à Barcelone en 1930 et, comme beaucoup d'autres mutuelles, elle est née pour satisfaire les besoins d'assurance d'un collectif précis, celui du transport. Dans les années quatre-vingt, FIATC a subi des changements profonds suite à l'arrivée du PDG actuel, M. Joan Castells, qui a mis en place une nouvelle équipe de direction pour gérer l'évolution du groupe. Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, FIATC a évolué sensiblement : ce n'est plus un assureur auto principalement, implanté en Catalogne, mais bien un acteur présent aujourd'hui dans tout le pays, avec un réseau commercial solide et un portefeuille diversifié. Cette évolution a permis à FIATC de croître régulièrement dans le secteur de l'assurance. Actuellement, FIATC **est la deuxième mutuelle en Espagne**, avec un volume de primes qui représentait 448,74 millions d'euros en 2013 et un bénéfice de 2,99 millions d'euros. Son patrimoine net est de 211,57 millions d'euros.

Un acteur tourné vers l'avenir

Dans les premières années du XXI^e siècle, l'avènement des technologies numériques a permis à FIATC d'optimiser tous ses processus. A partir du projet d'e-business entamé en 2002, l'entreprise a appliqué ces nouvelles technologies à des fonctions telles que l'accès aux bases de données, le calcul des primes, la souscription de polices d'assurances et la gestion des sinistres, entre autres. Ainsi, les médiateurs qui collaborent avec le groupe et ses employés disposent d'outils puissants qui facilitent leur travail et qui permettent d'optimiser des processus tels que la gestion des connaissances et de la documentation, de la formation et de la communication.

Le rôle de FIATC dans la société

Par ses efforts, FIATC cherche à générer des retombées communes à toute la société. En ce sens, FIATC sponsorise le théâtre *Gran Teatre del Liceu*, collabore avec *Cases de nens*, un projet visant à apporter de l'aide aux familles ayant des enfants et des adolescents en situation ou en risque d'exclusion, et avec la fondation *Fundació Acció Social Infància* (FASI), dont la présidence est assurée par M. Joan Castells. De même, FIATC a l'habitude de parrainer l'événement sportif *Marató* de TV3 et soutient d'autres initiatives de promotion de la santé, comme l'installation de défibrillateurs, appelés « espaces cardio-protégés », dans le réseau métropolitain de Barcelone.

Pour finir, il convient de souligner l'œuvre sociale d'Inverfiatc, une filiale du groupe qui assure la prestation de services aux personnes âgées et qui gère plusieurs maisons de retraite ou appartements adaptés aux personnes âgées dans la province de Barcelone.

→ ICMIF

Suivez l'actualité de l'ICMIF sur

<http://www.icmif.org/influence/news>

Infos Plaidoyer

Solvabilité II

La publication des propositions des actes délégués de la Commission début octobre et l'envoi par l'EIOPA des projets de séries de mesures d'exécution et orientations pour le secteur européen de l'assurance marquent un nouveau moment crucial dans l'action de plaidoyer de l'AMICE. Comme fil conducteur de cette action, nous avons établi une liste de cinq préoccupations majeures et prioritaires, qui ont été présentées à l'EIOPA par Silvia Herms lors d'une réunion à Francfort: 1) la proportionnalité; 2) la délimitation des contrats et le droit unilatéral des entreprises de modifier les primes et prestations; 3) la transparence des produits en unités de compte («unit linked»); 4) l'adoption de règles plus flexibles pour les groupes, correspondant mieux à la structure typiquement horizontale des groupes mutualistes; 5) les exigences relatives à l'externalisation.

La proportionnalité est et restera bien sûr une préoccupation constante, et chaque phrase des orientations qui rappelle aux autorités nationales d'appliquer une approche raisonnable et appropriée est un pas dans la bonne direction. Sur d'autres points, nous avons décroché de belles victoires. Par exemple, le de la première série d'orientations précise maintenant que le droit de l'Assemblée générale d'une mutuelle d'approuver une modification des primes ne fait pas obstacle à la marge de manœuvre dont dispose le management à cet égard. S'agissant des règles applicables aux groupes, les experts de l'EIOPA ont reconnu que leurs projets étaient uniquement guidés par le principe de verticalité des structures et ont accepté d'y remédier et d'assouplir les orientations.

La publication des orientations concernant la gouvernance et l'ORSA est reportée à février, mais il semble qu'une distinction sera dûment faite entre l'externalisation interne (à d'autres entreprises du groupe, filiales de services, etc.) et externe.

Le groupe de travail Solvabilité II de l'AMICE continue d'examiner toutes les nouvelles publications de l'EIOPA et de faire pression – dans ses réponses officielles, lors des réunions des parties prenantes et dans le cadre de discussions bilatérales – pour obtenir des règles moins nombreuses, plus souples et plus appropriées. Il est indispensable qu'en parallèle, les membres de l'AMICE appuient ce processus dans leur contexte national. Pour des informations actualisées sur la suite du calendrier Solvabilité II et pour tout autre renseignement, veuillez contacter Silvia Herms.

Comptabilité/IFRS

Le statut d'observateur de l'AMICE au sein du groupe de travail «Insurance Accounting» de l'EFRAG (Groupe consultatif pour l'information financière en Europe) a été confirmé. Silvia Herms y représentera l'AMICE, en remplacement de Fabrice Genoun (GEMA).

Affaires réglementaires

Le groupe de travail Affaires réglementaires s'est réuni début octobre et a eu une première discussion sur les conséquences des changements intervenus dans la structure des services de la Commission européenne. Il a par ailleurs été décidé de ne pas envoyer de réponse commune de l'AMICE à la consultation de la Commission sur une extension du règlement d'exemption par catégorie dans le secteur de l'assurance (RECA). Par contre, une réponse politique de haut niveau à la consultation sur la directive relative aux fusions et scissions transfrontières (qui concerne à nouveau uniquement les sociétés anonymes) a été présentée par l'AMICE le 1er décembre.

Fin du statut d'observateur de l'AMICE auprès de l'IAIS

L'IAIS a décidé de modifier son règlement intérieur et de ne plus accorder de statut d'observateur aux représentants du secteur et des consommateurs. À l'avenir, les parties prenantes seront uniquement invitées sporadiquement à des réunions du groupe de travail de l'IAIS pour formuler des avis et suggestions spécifiques.

L'AMICE, individuellement et conjointement avec la GFIA, mène des discussions intenses avec l'IAIS pour maintenir des procédures transparentes au sein de l'IAIS, un accès des parties prenantes aux informations et une base de discussion continue avec l'organisation internationale de façon à garantir l'adéquation et la qualité de son travail.

Après une première consultation sur les nouvelles procédures de l'IAIS concernant la participation aux réunions et un document de consultation des parties prenantes lourdement critiqué, l'IAIS a retravaillé le document (en tenant compte de plusieurs commentaires de l'AMICE) et l'AMICE y répondra à nouveau en décembre.

→ Résultats de l'enquête sur l'utilisation des réseaux sociaux

Le Secrétariat de l'AMICE a analysé et compilé les résultats de l'enquête réalisée sur l'utilisation des réseaux sociaux par les membres de l'AMICE. Un tiers des membres, représentant 14 pays, a répondu au questionnaire de l'enquête. Plus de trois quarts des répondants ont indiqué utiliser les réseaux sociaux et aucune corrélation précise n'a été constatée entre la taille des entreprises et la tendance à utiliser les réseaux sociaux.

Le rapport complet de l'étude peut-être téléchargé sur le site web de l'AMICE.



Infos Assistance

RSE et gestion des risques

Lors d'une réunion du groupe de travail RSE organisée à Paris le 18 novembre, la mutuelle française MACIF, membre de l'AMICE, le groupe de protection sociale paritaire mutualiste Humanis et l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) ont présenté un projet de guide pour améliorer les méthodes de gestion des risques en assurance par l'intégration de la RSE (la publication est attendue pour janvier 2015). Le document recense douze processus dans les domaines de la gouvernance, des techniques d'assurance (sinistres, développement de produits et distribution) et de l'assistance (par exemple, RH, TI) d'une entreprise d'assurance et analyse chacun de ces processus en cinq étapes, dont l'identification du risque, de son impact potentiel et des actions d'atténuation. Le guide donne également des exemples de gestion de risques types, tels qu'une demande d'indemnisation avec responsabilité pour impacts sanitaires et environnementaux de longue durée résultant de prestations fournies dans le processus de gestion des sinistres, et comporte une fiche pratique récapitulative pour chaque activité de l'entreprise.

Organisation stratégique de la RSE

Lors de cette même réunion, Ethias et Reale Mutua ont expliqué leurs choix stratégiques en matière de RSE. Ethias a mis en place une stratégie RSE depuis plus de dix ans, en droite ligne avec son rôle moteur au sein du groupe de travail de l'AISAM au début du siècle. Cette stratégie est appliquée de manière transversale et a le soutien de la haute direction. Une cellule de recherche en RSE, constituée de deux collaborateurs de chaque unité opérationnelle, se réunit tous les mois et est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan RSE quinquennal, doté de moyens budgétaires propres. Le Comité d'éthique de l'entreprise — composé de représentants des travailleurs et des employeurs — supervise et valide le plan. Pour Ethias, la RSE est un instrument qui permet de stimuler l'innovation et la créativité de l'entreprise. Reale Mutua examine quant à elle les possibilités d'intégrer les tendances sociétales futures dans sa stratégie RSE en vue de promouvoir l'innovation sociale. Elle a recensé cinq tendances — vieillissement, technologie, collaboration, les services à bas coûts moindre coût et entrepreneuriat — sur lesquelles elle concentrera sa stratégie, par exemple, en repensant la gestion RH des travailleurs plus âgés, en intensifiant la communication hypermédias ou en créant un observatoire de l'innovation sociale.

Les exposés présentés lors de la réunion sont accessibles aux membres sur le [site web de l'AMICE](#).

Réassurance et Solvabilité II

Lors de sa réunion du 27 novembre, les membres du groupe de travail Réassurance ont discuté de la probabilité que les contrôleurs nationaux considèrent l'ADC (Adverse Development Cover) — par exemple la réassurance rétrospective — comme faisant partie du SCR dans la formule standard. Selon les membres du groupe de travail, en l'absence de risque (puisque celui-ci a été cédé), les exigences en matière de fonds propres requis dans les spécifications techniques devraient être réduites, mais ils craignent que les contrôleurs nationaux n'adoptent pas ce point de vue.

Solvabilité II et réassurance constitueront le thème principal de l'une des sessions de la prochaine Réunion des managers de réassurance des mutuelles et coopératives européennes, qui se tiendra les 16 et 17 avril 2015 à Madrid. Les autres sessions seront consacrées aux titres assurantiels, à la réassurance rétrospective et à la coopération en réassurance. Le programme du séminaire a été finalisé et est disponible sur le [site web de l'AMICE](#).

Pour plus d'informations sur ces deux sujets, veuillez contacter [Helen Sheppard](#).

Infos Promotion

Le Manifeste de l'assurance mutuelle européenne reçoit de l'attention en Europe

Le Secrétaire général de l'AMICE est intervenu récemment dans le cadre d'une audition et d'une conférence organisée par le Comité économique et social européen et intitulée «L'économie sociale et l'innovation sociale en tant que moteurs de la compétitivité, de la croissance et du bien-être social: Perspectives et priorités pour la nouvelle Commission et le nouveau Parlement européen». Dans ce contexte, Gregor Pozniak a présenté les propositions politiques du MAME lors d'une réunion-débat. Cinq propositions majeures de l'AMICE (prise en considération adéquate des spécificités du secteur dans la réglementation, création au sein de la Commission d'une unité dédiée aux coopératives et mutuelles, progression dans le dossier SME, développement de statistiques sur l'empreinte du secteur, promotion au niveau mondial du modèle mutualiste par les institutions européennes) ont été retenues dans les conclusions, que le CESE a transmises à la Commission et au Parlement européen.



En novembre, la Présidence italienne de l'Union a organisé une conférence intitulée «Libérer le potentiel de l'économie sociale pour la croissance de l'UE». Gregor Pozniak y a fait un exposé sur la réponse adéquate des mutuelles d'assurance aux besoins nouveaux des citoyens et a profité de l'occasion pour présenter le MAME. Dans ce contexte, il a souligné les avantages des mutuelles et coopératives d'assurance pour les citoyens européens et la nécessité d'une réglementation plus équitable et appropriée, tenant compte des spécificités du secteur. La Déclaration de Rome publiée à l'issue de la conférence insiste sur l'importance d'une perspective à long terme, reconnaît l'apport du secteur de l'économie sociale à la croissance économique et soutient les modèles de gouvernance participative, le réinvestissement des excédents financiers et, plus généralement, la contribution du secteur au pluralisme des marchés. Dans les conclusions de la conférence figure un appel à la Commission européenne, au Parlement et au Conseil en vue d'établir des points de référence clairs pour les acteurs de l'économie sociale (une proposition centrale du MAME).

Congrès de l'AMICE à Nice

Au nom des trois associations hôtes du Congrès de l'AMICE 2014, je suis fier de vous annoncer que le congrès de Nice fut un succès, tant sur le plan financier qu'en termes de satisfaction des participants, comme nous avons tous pu le lire dans la dernière newsletter de l'AMICE.

L'objectif financier d'un congrès de l'AMICE est de couvrir les coûts, mais cette fois-ci, grâce au paiement rapide des frais d'inscription des participants et aux contributions généreuses de nos sponsors AON Benfield, SCOR, Swiss Re et OFI Asset Management, les recettes sont même légèrement supérieures aux dépenses. Les dépenses comptables ne tiennent bien sûr pas compte du temps investi par le personnel de nos associations respectives, mais je pense que cet effort supplémentaire est bénéfique pour tous. Traditionnellement, tout bénéfice réalisé va à une cause caritative et cette fois, les organisateurs ont choisi GEMA Prévention, l'association créée par les membres de la GEMA pour réduire le nombre et la gravité des accidents domestiques et routiers.

Je remercie tous ceux qui ont participé au congrès et/ou contribué à sa réussite et encourage tous les membres de l'AMICE à se joindre à l'aventure la prochaine fois!

Arnaud Chneiweiss, Secrétaire général, GEMA

Séminaire AMICE:

Solvabilité II: Place à la mise en œuvre

Le sixième séminaire de l'AMICE sur Solvabilité II, accueilli le 5 décembre à Paris par la MACIF, a une fois de plus attiré beaucoup de monde: plus de 70 délégués provenant de 14 pays sont venus pour entendre l'EIOPA et le contrôleur national français présenter les lignes directrices et expliquer les modèles de reporting, pour s'enrichir mutuellement de leurs expériences respectives dans la mise en œuvre de l'ORSA et pour échanger leurs points de vue sur la manière de répondre aux exigences relative à la qualité des données.



Pour plus d'informations, voir le [communiqué de presse](#). Les exposés présentés lors de ce séminaire peuvent être [téléchargés par les membres](#) sur le site internet de l'AMICE.



→ Save the date

8-9 October
2015

Barcelona

How can mutuals
create quality
content and engage
with customers and
the media?

amice
FOR MUTUAL BENEFIT

AMICE
Communications Seminar
Hosted by Mutual Médica

→ Calendrier 2015 de l'AMICE

- 14 janvier Bruxelles Groupe de travail Promotion
- 20 janvier Bruxelles Groupe de travail Communications
- 22 janvier Bruxelles Groupe de travail Affaires réglementaires
- 26 janvier Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 4 février Bruxelles Comité exécutif
- 17 février Online Groupe de travail Réassurance
- 26 février Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 5 mars Bruxelles Groupe de travail Santé
- 12 mars Bruxelles Groupe de travail RSE
- 26 mars Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 31 mars Turin Conseil d'administration
- 16-17 avril Madrid Rencontre des gestionnaires de la réassurance mutuelle et coopérative en Europe
- 22 avril Bruxelles Comité exécutif
- 27 avril Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 18 mai Bruxelles Conseil d'administration
- 19 mai Bruxelles Assemblée générale
- 21 mai Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 22 juin Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 9 septembre Bruxelles Comité exécutif
- 15 septembre Paris Groupe de travail RSE
- 8-9 octobre Barcelone Séminaire de Communication
- 18 novembre Bruxelles Groupe de travail RSE
- 24 novembre Athènes Conseil d'administration

→ Changement de date

L'Assemblée générale 2015 de l'AMICE se tiendra à Bruxelles le **19 mai** et non le 12 juin comme initialement annoncé.

→ Événements extérieurs - Calendrier 2015

- 26-27 janvier Londres Capital Management in Insurance
FC Business Intelligence
*GBP100 de réduction pour les membres de l'AMICE.
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat.
- 05-06 février Stockholm Troisième Conférence annuelle Nordic Asset Allocation under Solvency II
Marcus Evans
*GBP200 de réduction pour les membres de l'AMICE.
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat.
- 18-19 février Londres Solvency II: Preparing for Implementation Training Course
Incisive Media
*GBP500 de réduction pour les membres de l'AMICE.
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat.
- 19 février Basel 31st Regulation and Supervision (PROGRES) Seminar
The Geneva Association
- 24-26 février Bruxelles 2015 European Solvency II Summit
Infoline
20% de réduction pour les membres de l'AMICE.
- 23-24 avril Prague 4th Annual Insurance ERM Forum
Uniglobal
- 26-27 mai Luxembourg 7th International Conference & Insurance Europe General Assembly events
- 8-9 septembre Frankfurt 4th Conference on Global Insurance Supervision
EIOPA & Goethe University Frankfurt
- 7-9 octobre Minnesota, USA ICMIF Biennial Conference